

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 117

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Seule une personne sur dix a pris ses dispositions

Très peu de gens se préparent à l'éventuelle perte de leur capacité de discernement. Prenez vos dispositions suffisamment tôt avec le dossier DOCUPASS.

Depuis 2013, toute personne majeure et capable de discernement peut prendre des dispositions juridiquement valables pour le cas où elle perdrait sa capacité de discernement. Or, jusqu'à présent, la population n'a que peu utilisé cette possibilité de faire connaître ses choix. Seule une personne sur cinq a établi des directives anticipées, et à peine une sur dix un mandat pour cause d'incapacité.

De nombreuses personnes ne connaissent pas du tout les possibilités liées au nouveau droit de la protection de l'adulte. Avec un mandat pour cause d'incapacité, par exemple, toute personne majeure peut désigner un représentant qui, si elle perd sa capacité de discernement suite à un accident ou une maladie, s'occupera de ses affaires au quotidien, gèrera ses finances et la représentera dans ses rapports juridiques avec les tiers.

Les directives anticipées, elles, vous permettent de définir les traitements et soins médicaux que vous souhaiteriez recevoir pour le cas où vous ne seriez plus en mesure de vous exprimer valablement. Dans les dispositions de fin de vie, vous consignez tous vos souhaits relatifs à votre fin de vie et à votre décès. Ces décisions peuvent notamment soulager vos proches. Chacun devrait se livrer à une réflexion personnelle sur ces questions sans attendre. Voilà pourquoi DOCUPASS existe : un dossier complet pour consigner tous vos souhaits et dispositions en cas d'événement grave.

Commandez votre DOCUPASS dès aujourd'hui !

Informations et commandes sur :

www.docupass.ch



DOCUPASS est la solution globale reconnue pour les documents et sujets suivants:

- Directives anticipées
- Dispositions de fin de vie
- Mandat pour cause d'incapacité
- Informations pour le testament
- Carte de dispositions personnelles
- Brochure d'information détaillée

Veillez m'envoyer contre facture :

ex. du dossier complet DOCUPASS
à CHF 19.- (TVA comprise, hors frais d'emballage et de port)

Nom :

Rue :

NPA, localité :

Téléphone :

Envoyer à :

Pro Senectute Suisse, Lavaterstrasse 60, Case postale, 8027 Zurich

